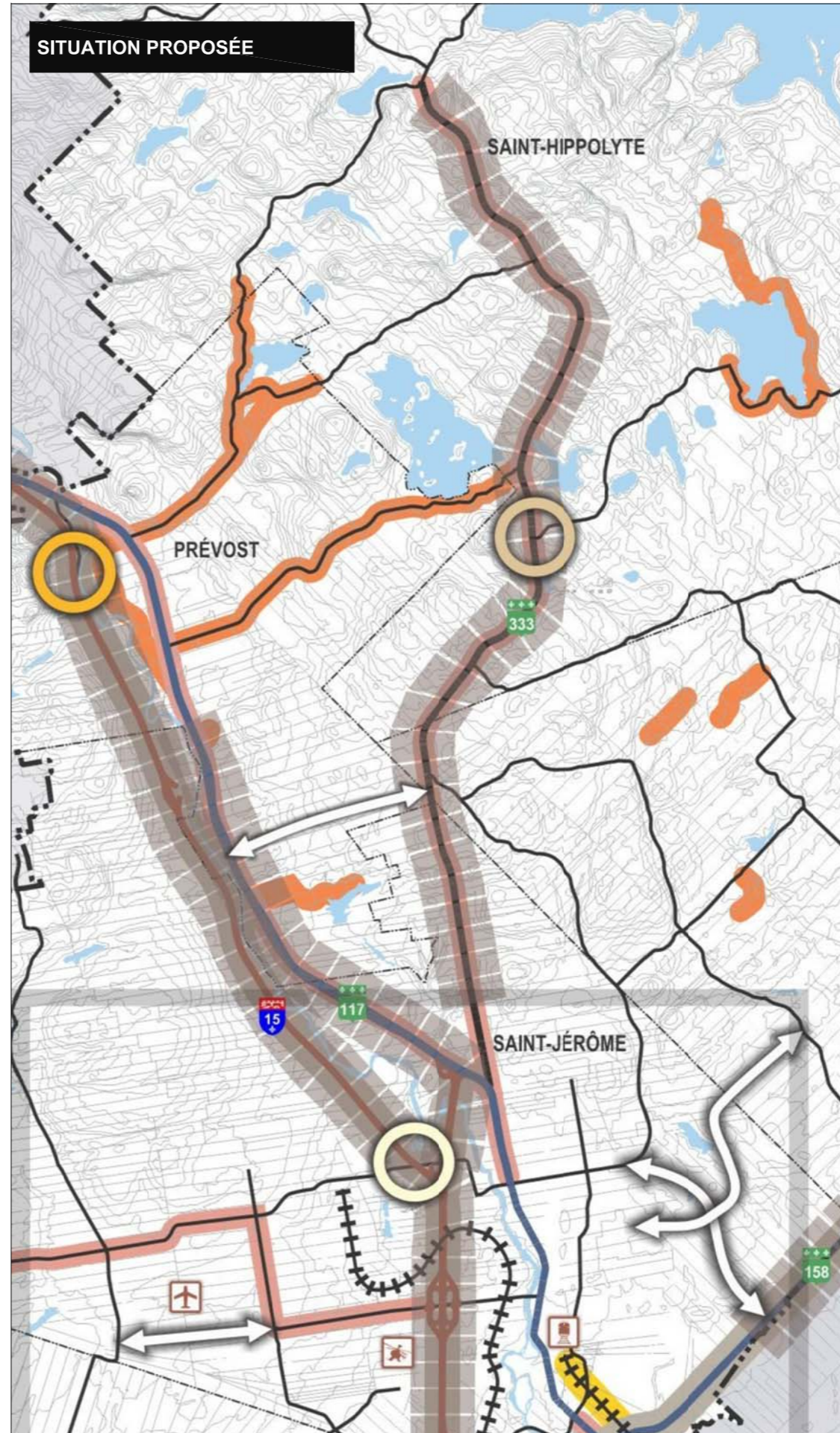
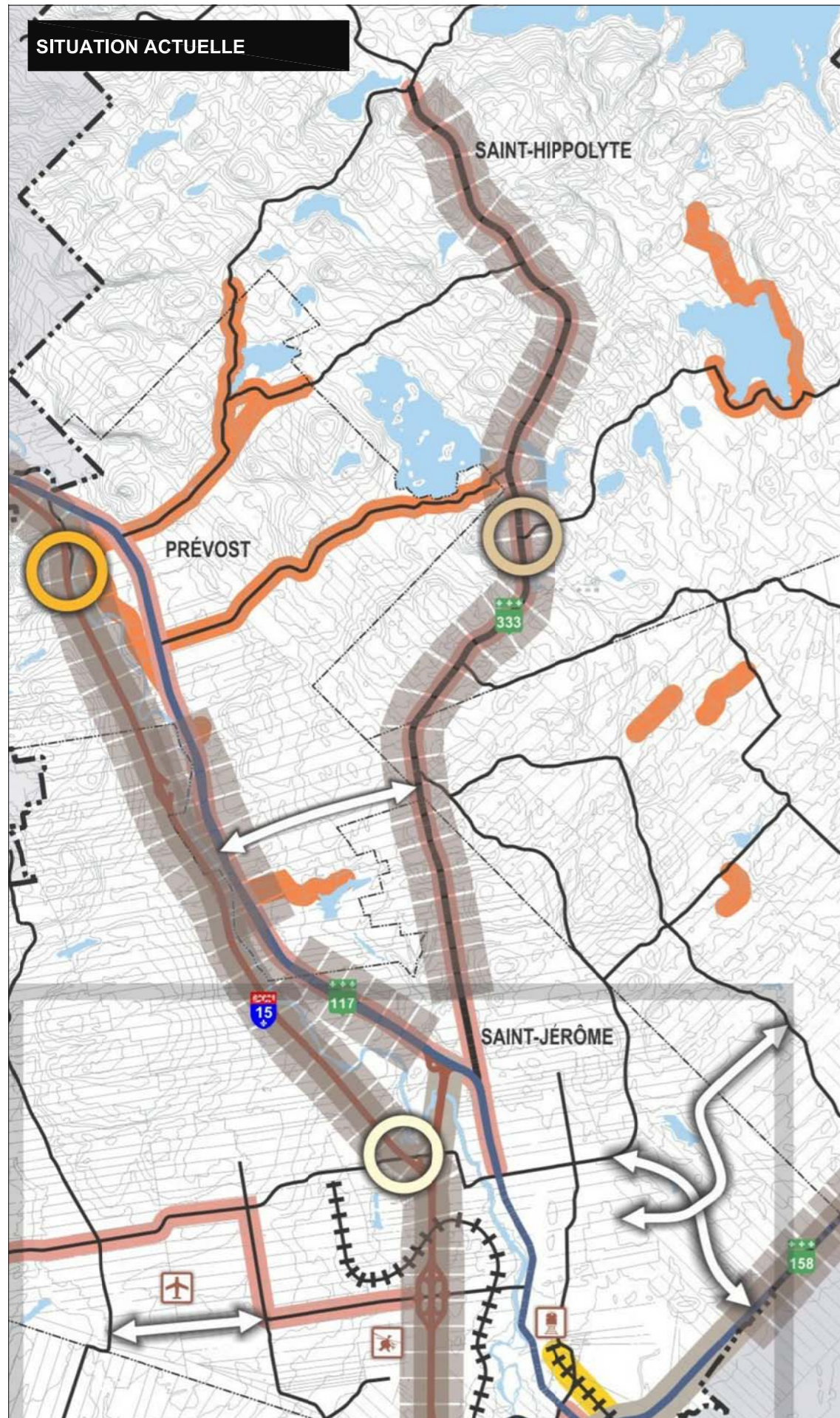

ANNEXE H

PLAN 7

TRANSPORTS



Règlement numéro 266-13 modifiant le plan 7 « Transports » du règlement numéro 188-07 relatif au schéma d'aménagement et de développement révisé afin de modifier les limites du territoire de Saint-Hippolyte et de la MRC de la Rivière-du-Nord et en ajoutant le tronçon de zone de niveau sonore élevé le long de l'autoroute 15 - route 117 à Saint-Jérôme

RÉSEAU ROUTIER

- AUTOROUTE
- ROUTE NATIONALE
- ROUTE COLLECTRICE
- ROUTE LOCALE ET INTERMUNICIPALE
- AMÉNAGEMENT D'UN LIEN
- CONSTRUCTION D'UN ÉCHANGEUR AUTOROUTIER
- RÉAMÉNAGEMENT DE L'INTERSECTION
- RECONFIGURATION DE L'ACCÈS

RÉSEAU DE CAMIONNAGE

- ROUTE DE CAMIONNAGE
- ROUTE RESTREINTE
- ROUTE INTERDITE (M.T.Q.)
- ROUTE INTERDITE (MUNICIPALITÉ)

RÉSEAU DE TRANSPORT COLLECTIF

- GARE INTERMODALE
- LIGNE DE TRAIN DE BANLIEUE SAINT-JÉRÔME - MONTRÉAL

RÉSEAU FERROVIAIRE

- VOIE FERRÉE EN FONCTION

RÉSEAU AÉROPORTUAIRE

- AÉROPORT
- HÉLIPORT

- ZONE DE NIVEAU SONORE ÉLEVÉ

ANNEXE «H»

A. Lépinoux
préparé par

N. Martin
approuvé par

V. Ross
dessiné par

B-0004481
dossier

Mars 2013
date

_____ maire

_____ secrétaire-trésorier

